



Communiqué de presse

FO soutient les travailleuses et les travailleurs en Afghanistan

La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière (CGT-FO) exprime tout son soutien aux travailleurs et travailleuses en Afghanistan ainsi qu'à l'Union Nationale des Travailleurs et des Salariés d'Afghanistan (NUAWE) affiliée à la Confédération Syndicale Internationale (CSI) après la reprise du pouvoir par les talibans alors que l'Afghanistan est déjà frappé par une crise humanitaire accentuée par l'épidémie de COVID-19.

FO partage les alertes provenant de plusieurs organisations aux niveaux international, européen et national sur la situation pour les femmes et les filles en Afghanistan. Au cours des dernières années, comme d'autres, le mouvement syndical international a pesé pour davantage d'égalité entre les femmes et les hommes en Afghanistan. Tous ces efforts sont aujourd'hui détruits par les autorités en place. La suppression du ministère des femmes, remplacé par un ministère de la promotion de la vertu et de la répression du vice, est un exemple de ce recul.

Le droit à l'éducation des filles et le droit au travail des femmes sont attaqués. Le sport vient d'être prohibé pour les filles dans tout le pays. La ségrégation entre les filles et les garçons, avec des programmes différenciés, au sein du milieu éducatif afghan constitue une grave entrave au droit à l'éducation et au droit des femmes. Divers rapports alertent également sur les entraves à l'accès des femmes à leur lieu de travail dans certaines régions, où la police leur interdit déjà d'aller travailler. Il s'agit de droits fondamentaux et inconditionnels également protégés par le droit international qui ne sauraient être conditionnés à quelques idéologies politiques ou religieuses.

FO s'insurge, aux côtés de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale, contre toute politique de discrimination, quelle qu'elle soit, et exige le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la préservation des droits des femmes. Le droit de manifester et d'agir collectivement pour défendre ses propres droits est également fondamental. FO condamne à cet égard la répression des mouvements de femmes qui continuent de se mobiliser et de se battre pour l'égalité des droits aujourd'hui en Afghanistan.

FO exhorte les institutions internationales et la France à agir pour garantir le respect de l'Etat de droit et des droits fondamentaux, dont ceux de l'accès à l'égalité à l'éducation des filles et, au travail des femmes, en Afghanistan.

FO appelle également à l'application du droit international, notamment la convention relative au statut des réfugiés des Nations-Unies de 1957 et ses protocoles additionnels, contre toute relativisation du droit d'asile. Il est urgent d'apporter une réponse humaine et de solidarité face à la remise en question des droits fondamentaux des réfugiés afghans, et notamment des femmes et des filles qui demeurent les principales victimes de conflits armés.

Paris, le 15 septembre 2021

Contacts :


Béatrice CLICQ

Secrétaire confédérale

Secteur de l'Egalité et du Développement durable

 [bclicq](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 01.40.52.85.53

Marjorie


ALEXANDRE

Secrétaire confédérale

Secteur International, Europe et Migrations

 [malexandre](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 01.40.52.82.88